



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE

*Vous avez
la parole !*

LES RÉUNIONS PUBLIQUES PARTICIPATIVES

DES **#EGSANTEMAYENNE**





22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE



Lieu

Château-Gontier

Participants

- 50 personnes présentes : habitants, professionnels de santé, élus CD53, élus de la Communauté de communes, représentant du Centre hospitalier, associatifs
- Animation et supports :
 - M. Dagen, animateur
 - M. Henri, Président de la CC du Pays Château-Gontier
 - M. Saulnier, Conseiller départemental

Déroulé : 20h-22h





Synthèse des échanges :

Introduction

- « Une présence de nombreux médecins »
- « Un besoin de maintenir l'hôpital avec un niveau d'excellence »

Ateliers

- **Partage de constats :**
 - En plus des chiffres présentés par l'animateur, il est important de souligner que la démographie concernant les médecins généraliste va empirer dans les années à venir, avec 3 départs à la retraite
 - Il est important de garder à l'esprit que les spécialistes du territoire sont hospitaliers, pas libéraux
- Répartition des participants en 5 groupes de travail :
- Débat sur les constats
- Choix d'une idée de problématique par groupe
- Identification et qualification d'actions

Restitutions

- 5 propositions dont 3 principales restituées par les rapporteurs de chaque groupe (voir détail pages suivantes) :
 1. Encourager la venue d'étudiants, à la fois par la une communication positive sur l'attractivité du territoire, par la communication auprès des internes, et par une approche plus proactive du rôle de Maître de stage
 2. Favoriser l'installation définitive en jouant à la fois sur l'intégration dans une communauté médicale de territoire, sur les aspects logistiques (emploi du conjoint, logement...), et sur la mise en valeur de la qualité de vie locale
 3. Renforcement de la coordination pour mieux orienter les patients et éviter les ruptures de soins, à la fois via des outils (répertoires) et par des professions non-médicales susceptibles de soulager les professionnels de santé de la charge additionnelles de coordination
- Conclusion par M. Saulnier



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE



Proposition 1 :	
A quel problème principal répond cette proposition ?	Pénurie de médecins (généralistes et spécialistes) dans un rayon de dix kilomètres du domicile, qui se généraliste aux infirmiers libéraux
Description de la proposition	Encourager le tutorat étudiant, en mettant en valeur les collectifs de médecins, la qualité de vie, la proximité et l'ouverture de l'hôpital, et en veillant à fournir un pied à terre local pour le praticien (colocation, à minima) ainsi qu'un emploi pour son conjoint
Quels moyens (financiers, humains, immobiliers et mobiliers, etc.) sont nécessaires pour que cette proposition aboutisse ?	<ul style="list-style-type: none">Augmenter le volume de stages proposés, et l'incitation vers les stagiaires potentiels, avec facilités d'hébergement
Quel est le degré d'urgence de cette proposition ? Mettre une note de 1 à 4 (1=Peu urgent ; 4=Très urgent)	3
Facilité à mettre en œuvre : 1= Très difficile ; 4= Très facile à mettre en place	2



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE



Proposition 2 :

A quel problème principal répond cette proposition ?

Difficulté à attirer sur le territoire des professionnels de santé

Description de la proposition

- Ne pas aller vers un forme d'obligation d'installation, mais jouer sur l'incitation via:
 - Le compagnonnage (stages, etc.), notamment en médecine générale
 - Une meilleure communication sur la formation des internes auprès de ceux-ci
 - Réunir les conditions pour éviter les départs, en particulier via le lien avec l'hôpital, la garantie d'un emploi pour le conjoint, les facilités de logement
- En revanche, le groupe est plutôt contre la prime à l'installation, qui crée des « chasseurs de primes »

Quels moyens (financiers, humains, immobiliers et mobiliers, etc.) sont nécessaires pour que cette proposition aboutisse ?

- MSP, d'une taille suffisamment importante pour encourager un effet centrifuge (viser une quinzaine de professionnels, idéalement)
- Mettre à disposition des praticiens de santé du territoire des fonctions-supports non-médicales qui leur « facilite la vie » pour mieux se concentrer sur le soin

Quel est le degré d'urgence de cette proposition ? Mettre une note de 1 à 4 (1=Peu urgent ; 4=Très urgent)

4

Facilité à mettre en œuvre : 1= Très difficile ; 4= Très facile à mettre en place

3



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE



Proposition 3 :	
A quel problème principal répond cette proposition ?	Rendre le territoire attractif pour les professionnels médicaux et paramédicaux, au niveau de la médecine de ville comme de l'hôpital
Description de la proposition	<ul style="list-style-type: none">• Développer une communication positive l'égard des nouveaux professionnels de santé, dispositif d'accueil et intégration des nouveaux internes, création d'une véritable communauté médicale avec de meilleurs outils et lieux de communication• Favoriser l'installation « en famille », avec des garanties d'emploi et de logement
Quels moyens (financiers, humains, immobiliers et mobiliers, etc.) sont nécessaires pour que cette proposition aboutisse ?	<ul style="list-style-type: none">• Mise à disposition de bâtiments pour les professionnels pour faciliter la succession des médecins (via l'hôpital ou la collectivité)• Amélioration de l'organisation entre les différents professionnels, y compris ville-hôpital, mais aussi ville-ville• Mieux faire connaître les terrains de stage auprès des candidats, avec un « vis ma vie » à l'hôpital• Besoin d'un temps de secrétariat, d'un temps de coordinateur, et de moyens en communication
Quel est le degré d'urgence de cette proposition ? Mettre une note de 1 à 4 (1=Peu urgent ; 4=Très urgent)	4
Facilité à mettre en œuvre : 1= Très difficile ; 4= Très facile à mettre en place	2 à 3



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE



Proposition 4 :	
A quel problème principal répond cette proposition ?	Rupture de parcours et manque d'outils pour « faire le lien » : manque de médecins, surtout pour les nouveaux patients, et difficultés importantes pour poursuivre le patient une fois sortie de l'hôpital : besoin majeur de visibilité pour les patients
Description de la proposition	<ul style="list-style-type: none">• Identifier des coordinateurs, via les maisons médicales par exemple, et des assistants médicaux pour assister les médecins et les délester de ce temps de coordination qui leur manque• Besoin d'un listing téléphonique des acteurs, d'un répertoire des personnes / compétences / services du territoire
Quels moyens (financiers, humains, immobiliers et mobiliers, etc.) sont nécessaires pour que cette proposition aboutisse ?	<ul style="list-style-type: none">• Compétences spécifiques « non-médicales » d'organisation à renforcer• Travail de mise à jour et complétude des outils existant de répertorie et mise en contact
Quel est le degré d'urgence de cette proposition ? Mettre une note de 1 à 4 (1=Peu urgent ; 4=Très urgent)	3
Facilité à mettre en œuvre : 1= Très difficile ; 4= Très facile à mettre en place	2



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE



Proposition 5 :	
A quel problème principal répond cette proposition ?	Déficit d'attractivité du territoire qui pourrait, à terme, mettre en cause l'existence du CH à Château-Gontier
Description de la proposition	<ul style="list-style-type: none">• Donner aux gens le « gout de la Mayenne » via des séances-découverte et un accompagnement à leur arrivée par les professionnels déjà présents• Implication directe des élus pour résoudre les problèmes d'intégration et d'installation des nouvelles recrues : crèche, logement, sport, culture, loisirs• Travailler sur l'ambition scolaire pour pousser vers les professions médicales, notamment dans les familles « non-médecins »
Quels moyens (financiers, humains, immobiliers et mobiliers, etc.) sont nécessaires pour que cette proposition aboutisse ?	
Quel est le degré d'urgence de cette proposition ? Mettre une note de 1 à 4 (1=Peu urgent ; 4=Très urgent)	3
Facilité à mettre en œuvre : 1= Très difficile ; 4= Très facile à mettre en place	4



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE

*Vous avez
la parole !*

RENDEZ-VOUS SUR
[LAMAYENNE.FR](https://lamayenne.fr)

